

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de
l'Association de Soutien aux Sociétés Bibliques Catholiques (AssBC)
du 18 Mars 2017**

Les membres de l'AssBC, convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 18 Mars 2017 à 9h30 à Ecquevilly (78920) salle Saint Martin 2 rue Marcault.

Après consultation de la liste d'émargement des membres présents et des membres représentés (99 sur 169 adhérents), le quorum atteint, le Président Roland BAILLET ouvre la réunion et soumet au vote la composition du bureau de l'Assemblée Générale. Sont acceptés, à l'unanimité, Roland BAILLET, Président, Claudine FONTIN, Secrétaire et Olivier DELGRANGE, Scrutateur.

Le Président appelle l'Assemblée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I- Rapport moral et d'activité de l'exercice 2016.
- II- Présentation des comptes de l'exercice 2016.
- III-Votes sur ces rapports et approbation des comptes de l'exercice 2016.
- IV-Perspectives et projets.
- V- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- VI-Montant de la cotisation.
- VII-Questions diverses.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président remercie les adhérents de leur présence en soulevant que l'Assemblée Générale est un moment privilégié annuel adapté pour se retrouver et partager ensemble le goût de la Parole de Dieu.

I - Rapport moral et d'activité de l'association. Exercice 2016

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises avec pour objectif de mettre en œuvre les orientations et les actions décidées ensemble l'an passé et d'élaborer pour l'année en cours de nouvelles initiatives.

A cette occasion, le Président remercie les membres administrateurs qui ont participé aux travaux de l'année et particulièrement Philippe MALLET, dernier membre entré au Conseil d'Administration qui nous a permis d'entrer en relation avec des paroisses susceptibles d'être intéressées par notre action.

1.-Aide apportée à la Pastoral Bible Foundation (aide aux communautés d'Asie)

Le Président rend compte des travaux réalisés en 2016 grâce au don de 8000 € que nous leur avons adressé. Nous recevons régulièrement de bonnes nouvelles de Chine. Le feu vert a été donné par les autorités chinoises pour la diffusion, en Chine, du Nouveau Testament en totalité. Le Président donne des informations sur l'avancement de la traduction de l'Ancien Testament. Par ailleurs grâce à l'intervention d'un imprimeur chinois c'est 150 millions d'exemplaires de nouvelles traductions inspirées de la bible des peuples (nouveau et ancien testament) qui ont pu être réalisées dans le monde entier. Enfin nos correspondants les Pères Clarétains assurent désormais une importante diffusion de la Parole de Dieu sur internet.

Aussi, le Président rappelle que venir en aide aux communautés d'Asie a été le point de départ de l'association et à l'initiative du Père Bernard HURULT qui de son vivant avait tissé des liens forts d'amitié avec ces communautés pauvres mais avides de pouvoir découvrir la Bible.

2.-Aide apportée aux aumôneries de prisons et aux paroisses

L'opération de diffusion de bibles de poche auprès des aumôneries de prison est toujours effective. Toutefois, les demandes en 2016 ont été minorées. En effet, 110 bibles ont été distribuées contre 240 en 2015. Cette diminution s'explique par l'offre concurrente de bibles à très bas coût, bien qu'à contrario de la Bible des peuples, elles soient souvent moins adaptées pour la compréhension des écrits.

Le Président fait remarquer, en outre, que notre action auprès des aumôneries s'amenuise du fait d'une piètre fréquentation du site internet de l'association et du changement au fil des ans des aumôniers par de nouveaux qui ne nous connaissent pas. Toutefois d'excellents rapports demeurent avec un petit nombre d'aumôneries qui continuent de nous solliciter.

Aussi, dans le même esprit et en conformité avec l'objectif social de l'association nous aidons les paroisses et les groupes pastoraux qui ont peu de moyens (ex.: Trappes, Les Mureaux). Pour parfaire cette initiative et grâce à Philippe MALLET nous sommes intervenus récemment dans les Yvelines auprès d'autres paroisses qui côtoient des personnes démunies, dans le but et selon leur désir, de leur procurer des bibles à moindre coût.

3.-Autres actions

Le Président rappelle les contacts maintenus avec nos autres partenaires dont *la communauté du SAPPEL* (en lien avec ATD quart Monde et le Secours Catholique) par le biais de la Sœur Danièle KOGEL que nous avons reçue l'année dernière (AG .du 12.03.2016) et M. Dominique PATURLE.

4.-La communication

Sont soulignées l'organisation de la réunion tenue le 2 Avril 2016 à Maurecourt qui était animée par Jean-François BOUTHORS et qui posait la question suivante " Comment parle la Bible" ainsi que la réalisation de deux lettres semestrielles.

L'amélioration de la communication par le biais de l'outil informatique est toujours recherchée et privilégiée.

Le Président termine le rapport moral en concluant que nous avons distribué moins de bibles en 2016.

Compte tenu des actions envisagées pour l'exercice 2017, cette situation n'est pas appelée à perdurer. L'association a besoin du soutien moral, actif et financier de ses adhérents dont le nombre reste à peu près stable et qu'il conviendrait de faire progresser.

Avant de passer la parole au Trésorier, il remercie tous les membres du bureau du Conseil d'Administration pour le travail qu'ils accomplissent au sein de l'Association.

II - Présentation des comptes de l'exercice 2016

Fernand BIARD, trésorier, commente le compte d'exploitation de l'année 2016.

Les Recettes (17 148,90 €) qui correspondent aux cotisations des adhérents, aux dons et aux intérêts du livret A.

Les Dépenses (13694,70 €) qui correspondent aux frais de fonctionnement, au don fait à la P.B.F, aux aumôneries de prisons et de paroisses ainsi que les autres petites fournitures.

Au vu de ces comptes, le trésorier fait remarquer que l'analyse du compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître **un excédent de 3453,61 €** qui sera imputé sur les réserves.

Il présente ensuite le bilan et la **situation de trésorerie** de l'association au 31 Décembre 2016. Le total du bilan, qui correspond aux avoirs sur les comptes bancaires, est de **21 081,90 €**.

L'excédent résulte du fait que cette année nous avons eu moins de demandes de bibles et donc une distribution plus faible.

Après un retour en arrière sur trois ans, le trésorier fait remarquer que le nombre d'adhérents enregistré (170) est à peu près constant et qu'il en est de même pour la recette relative aux dons (10 000 €).

Après ces explications, le Président soumet au vote le rapport moral et d'activité de l'Association ainsi que le rapport financier de l'année écoulée.

III - Votes sur le rapport moral et d'activité, sur le rapport financier et les comptes de l'exercice 2016 et quitus donné aux administrateurs

Soumis au vote, *le rapport moral et d'activité de l'AssBC pour l'année 2016 présenté est adopté à l'unanimité des membres présents et des membres représentés.*

Soumis au vote, *la présentation des comptes de l'exercice 2016 faite par le Trésorier ainsi que les chiffres présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents et des membres représentés.*

A la suite de l'approbation de ces rapports, *quitus est donné aux administrateurs pour l'exercice 2016, à l'unanimité des membres présents et représentés.*

IV - Perspectives et projets pour 2017

Au nom du Conseil d'Administration, le Président propose :

- de continuer* d'agir pour promouvoir la diffusion de La Bible auprès des plus démunis en France et en Asie,
- de se donner* l'objectif de distribuer un plus grand nombre de bibles et d'atteindre le chiffre de 500. Pour cela il propose qu'un rapprochement auprès de nos paroisses puisse s'établir.
- de motiver* tous nos adhérents afin qu'ils s'investissent d'avantage (exemple: offrir des bibles à des personnes démunies ou à des groupes bibliques qu'ils connaissent ainsi que leur adhésion à notre association pour qu'ils nous rejoignent et aient connaissance de nos travaux)
- de réaliser* les modifications qui s'imposent en relation avec le transfert des tâches, la création d'un nouveau pôle administratif, (mise en place d'une adresse administrative et changement domiciliation bancaire).
- de poursuivre* les pistes nouvelles via l'outil informatique pour accrocher un public nouveau (Facebook) et de remettre en fonctionnement le site actuel en changeant d'hébergeur arrivé à son terme

Aussi, considérant les modifications à intervenir sur le site de l'AssBC, le Président souhaite que celles-ci puissent être validées afin d'être opérationnelles dans les plus brefs délais.

Après avoir entendu ces propositions, l'Assemblée Générale, approuve à l'unanimité les orientations qui lui ont été présentées.

V - Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président informe l'assemblée que les mandats d'administrateurs de Louis Hurault, Nicole BIARD, Christian COUMEL, François REMY, Yvonne REMY, Françoise Le FOUILLER arrivent à expiration et qu'en conséquence il fait appel à candidature.

Seul Christian COUMEL fait part de son choix de ne pas se représenter. Le Président le remercie pour avoir œuvré pendant de longues années au sein du Conseil d'administration de l'AssBC et avoir su apporter ses conseils judicieux. Le Conseil sait qu'il pourra toujours le consulter.

Jean-Paul CACLIN, membre adhérent, propose sa candidature en remplacement de Christian COUMEL. C'est un jeune retraité et il apportera ses compétences en matière informatique et pour la mise en page de la Lettre semestrielle.

En conséquence il est procédé au vote pour chaque candidat.

Louis Hurault, Nicole BIARD, François REMY, Yvonne REMY, Françoise Le FOUILLER et Jean Paul Caclin sont élus à l'unanimité, moins la voix de chacun des intéressés, pour un mandat d'administrateur de 3 ans.

VI - Montant de la cotisation annuelle

Le Président rappelle le montant annuel de l'adhésion à l'Association qui est actuellement de 15 Euros.

A l'unanimité, il est décidé de reconduire ce montant pour l'année 2018.

✕

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à tous dépôts et toutes formalités de publicité prévus par la Loi.

*

VII - Questions diverses

Echange avec un adhérent de l'Assemblée qui sollicite une précision sur les chiffres énoncés concernant le nombre d'édition de bibles diffusées en Asie.

A propos du bilan financier, un autre adhérent interroge le Trésorier à propos du bénéfice réalisé. Il dit qu'une association ne doit pas faire de bénéfice et qu'il convient de modifier le terme en faisant apparaître le mot excédent et non pas bénéfice.

Après réponse et précision apportées au public, l'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AssBC se termine à 10 h 30.

Fait à Ecquevilly, le 18 Mars 2017

La Secrétaire,

Le Président,

Claudine FONTIN

Roland BAILLET

Le Scrutateur,

Olivier DELGRANGE

Pièce annexe: Tableau financier